

RÈGLEMENT N° 684-2025-D

MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 684 CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU les dispositions des articles 244.1 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)* permettant aux municipalités de réglementer en matière de tarification des biens, des services et des activités de la municipalité ;

ATTENDU QUE le *Règlement n° 684 concernant la tarification des services municipaux* est en vigueur ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été régulièrement donné à l'assemblée du 18 août 2025 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-BROMPTON DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 MODIFICATION DE L'ANNEXE « C » - TRAVAUX PUBLICS

L'annexe « C » - « Travaux publics » du *Règlement n° 684* et ses amendements est remplacée par l'annexe « C » jointe au présent règlement.

ARTICLE 3 MODIFICATION DE L'ANNEXE « F » - LOISIRS ET CULTURE

L'annexe « F » - « Loisirs et culture » du *Règlement n° 684* et ses amendements est remplacée par l'annexe « F » jointe au présent règlement.

ARTICLE 4 MODIFICATION DE L'ANNEXE « G » - LOCATION D'INFRASTRUCTURES

L'annexe « G » - « Location d'infrastructures » du *Règlement n° 684* et ses amendements est remplacée par l'annexe « G » jointe au présent règlement.

ARTICLE 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Daniel Veilleux
Maire

Pascal Blais
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion et dépôt :
Adoption:
Avis public :
Entrée en vigueur :

18 août 2025
8 septembre 2025

**ANNEXE « C »
TRAVAUX PUBLICS**

Descriptions	Unités	Tarifs	
Permis d'occupation permanente du domaine public	Par demande	200,00 \$	
Raccordement aux réseaux d'égouts et/ou d'aqueduc (conditionnel à la capacité des réseaux) (interception et/ou traitement) du réseau) (taxes en sus)	Par raccordement	Travaux de raccordement	Prix réel additionné de 15% de frais d'administration (taxes en sus)
		Repavage de la rue	Prix réel additionné de 15% de frais d'administration (taxes en sus))
Fourniture et installation de ponceaux (taxes en sus) Excluant revêtement autre que du gravier et aménagement autre que la pierre 100-200 aux extrémités.	Par mètre linéaire	150 à 300 mm (12po) de diamètre	80, 00 \$ (taxes en sus)
		450 mm (18 po) de diamètre	110, 00 \$ (taxes en sus)
		600 mm (24 po) de diamètre	180, 00 \$ (taxes en sus)
		750 mm (30 po) de diamètre	260, 00 \$ (taxes en sus)
	Par ponceau	Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)
Intervention du <u>personnel</u> en dehors des responsabilités municipales ou pour répondre à un appel non justifié La facturation est à l'heure et est arrondie à la demi-heure près. Toute demi-heure entamée est facturée comme demi-heure entière.	Par intervention ou appel	Pendant les heures normales de travail	50,00 \$ (taxes en sus)
	Par employé et par heure (pour le rappel d'un employé, un minimum de 3 h sera facturé)	En dehors des heures normales de travail (minimum 3 h)	75,00 \$ (taxes en sus)
		Les dimanches et les jours fériés déterminés par la convention collective (minimum 3 h)	100,00 \$ (taxes en sus)
		Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)
Utilisation de la <u>camionnette</u> lors d'une intervention du personnel en dehors des responsabilités municipales ou pour répondre à un appel non justifié	Par intervention ou appel	Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)
	Par heure	35,00 \$ (taxes en sus)	
Utilisation du <u>camion F550</u> incluant l' <u>opérateur</u> lors d'une intervention en dehors des responsabilités municipales ou pour répondre à un appel non justifié La facturation est à l'heure et est arrondie à la demi-heure près. Toute demi-heure entamée est facturée comme demi-heure entière.	Par intervention	Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)
	Par heure	Sur les heures normales de travail	100,00 \$ (taxes en sus)
		En dehors des heures normales de travail (minimum 3 h)	125,00 \$ (taxes en sus)
		Les dimanches et les jours fériés déterminés par la convention collective	150,00 \$ (taxes en sus)
Utilisation de la <u>Chargeuse Rétrocaveuse</u> incluant l' <u>opérateur</u> lors d'une intervention en dehors des	Par intervention	Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)

responsabilités municipales ou pour répondre à un appel non justifié	Par heure	Sur les heures normales de travail	150,00 \$ (taxes en sus)
		En dehors des heures normales de travail (minimum 3 h)	175,00 \$ (taxes en sus)
		Les dimanches et les jours fériés déterminés par la convention collective (minimum 3 h)	200,00 \$ (taxes en sus)
Utilisation de la <u>Pelle</u> incluant l'opérateur lors d'une intervention en dehors des responsabilités municipales ou pour répondre à un appel non justifié	Par intervention	Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)
	Par heure	Sur les heures normales de travail	130,00 \$ (taxes en sus)
		En dehors des heures normales de travail (minimum 3 h)	155,00 \$ (taxes en sus)
Utilisation du camion <u>10 roues sans équipement de déneigement</u> , incluant l'opérateur lors d'une intervention en dehors des responsabilités municipales ou pour répondre à un appel non justifié	Par intervention	Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)
	Par heure	Sur les heures normales de travail	135,00 \$ (taxes en sus)
		En dehors des heures normales de travail (minimum 3 h)	160,00 \$ (taxes en sus)
Utilisation du camion <u>10 roues avec équipement de déneigement</u> , incluant l'opérateur lors d'une intervention en dehors des responsabilités municipales ou pour répondre à un appel non justifié	Par intervention	Frais administratifs	15 % du total de l'intervention (taxes en sus)
	Par heure	Sur les heures normales de travail	230,00 \$ (taxes en sus)
		En dehors des heures normales de travail (minimum 3 h)	255,00 \$ (taxes en sus)
Les dimanches et les jours fériés déterminés par la convention collective (minimum 3 h)			280,00 \$ (taxes en sus)
	Fourniture et installation de balises de repérage pour une nouvelle adresse	Par unité	68\$ (taxes en sus)
Remplacement d'une balise de repérage	Par unité		Gratuit
Fourniture et installation de signalisation et/ou glissière de sécurité	Par unité		Prix réel additionné de 15% de frais d'administration (taxes en sus)

**ANNEXE « F »
LOISIRS ET CULTURE**

Descriptions	Unités	Tarifs	
Bibliothèque			
Carte citoyenne	Par année	Pour un adulte (14 ans et plus)	25,00 \$
		Pour un enfant (de 3 ans à 13 ans)	15,00 \$
Carte de membre pour la bibliothèque	Par carte	Non-résidents	Résidents
		20,00 \$	Gratuit
Frais pour livre en retard	Par livre, par jour de retard	0,25 \$ jusqu'à concurrence de 40,00 \$	
Descente de bateaux			
Accès à la descente de bateaux publique de la Côte de l'artiste (Tarifs perçus par la société 9128-8647 Québec inc. (Gestion Christian Couture) en vertu d'une entente avec la Municipalité) (taxes incluses)		Régulier	Sur présentation de la carte citoyenne
	Forfait de saison	550,00 \$	275,00 \$
	Accès journalier week-end, vacances de la construction et jours fériés	60,00 \$	60,00 \$
	Accès journalier les week-ends vacances de la construction et jours fériés, pour une embarcation non motorisée	20,00 \$	20,00 \$
	Accès journalier semaine	40,00 \$	Gratuit
	Accès journalier semaine pour une embarcation non motorisée	20,00 \$	Gratuit
	Accès à la rampe seulement (sans stationnement) par jour	15,00 \$	15,00 \$
Camp de jour			
Camp de jour estival régulier et multisport <ul style="list-style-type: none"> • Rabais carte citoyenne : 5,00 \$ pour l'été par enfant détenant la carte, sur achat de 75,00 \$ et plus. • Rabais famille : <ul style="list-style-type: none"> • 10 % pour l'inscription du 2^e enfant de la même famille • 20 % pour l'inscription du 3^e enfant de la même famille • 30 % pour l'inscription du 4^e enfant et suivant de la même famille 		Non-résident	Résident
	Pour 7 semaines (du 23 juin au 8 août du lundi au vendredi)	NA	572,00 \$
	Pour une semaine supplémentaire (du 11 au 15 août)	NA	143,00 \$
	Par semaine	NA	143,00 \$

Camp de jour estival Club Wixx		Non-résident	Résident	
<ul style="list-style-type: none"> Rabais carte citoyenne : 5,00 \$ pour l'été par enfant détenant la carte, sur achat de 75,00 \$ et plus. Rabais famille : <ul style="list-style-type: none"> 10 % pour l'inscription du 2^e enfant de la même famille 20 % pour l'inscription du 3^e enfant de la même famille 30 % pour l'inscription du 4^e enfant et suivant de la même famille 	Par semaine	180,00 \$ par semaine	140,00 \$ par semaine	
Tarif sorties extérieures camp de jour estival régulier et multisport	Par sortie	45,00 \$	45,00 \$	
Activités				
Rabais carte citoyenne	Par cours de 75,00 \$ et plus	5,00 \$		
Rabais familial	Par inscription, pour une 2 ^e personne de la même famille à une même activité	10 %		
Titre du cours	Session	Fréquence	Non-résidents	Résident
Pickleball libre	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	70,00 \$	55,00 \$
Volleyball libre	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	70,00 \$	55,00 \$
Badminton libre	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	70,00 \$	55,00 \$
Basketball libre	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	70,00 \$	55,00 \$
Futsal (soccer intérieur) libre	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	70,00 \$	55,00 \$
Zumba gold	Pour 11 à 13 séances	1 cours/semaine	160,00 \$	125,00 \$
Disco Danse	Pour 11 à 13 séances	1 fois/semaine	160,00 \$	125,00 \$
Fit Fiesta	Pour 14 séances	1 fois/semaine	120,00 \$	115,00 \$
Danse contemporaine - débutants	8 séances	1 cours/semaine	100,00 \$	80,00 \$
Espagnol	Pour 8 à 10 séances	1 cours/semaine	140,00 \$	120,00 \$
Éveil musical	4 séances	Dates déterminées	145,00 \$	125,00 \$
Stretching (étirements)	Pour 11 à 13 séances	1 cours/semaine	160,00 \$	125,00 \$
Yoga débutant	Pour 13 séances	1 cours/semaine	155,00 \$	140,00 \$
Écriture créative	Pour 5 séances	1 cours/semaine	55,00 \$	50,00 \$
Ballet enfant	Pour 13 séances	1 cours/semaine	110,00 \$	85,00 \$
Basket 3030	11 séances	1 cours/semaine	100,00 \$	70,00 \$
Ateliers de couture débutants	3 ateliers	Dates établies	85,00 \$	60,00 \$

Mini chefs	Pour 4 séances	1 fois/2 semaines	N/A	40,00 \$
Escrime	Pour 10 séances	1 fois/semaine	150,00 \$ + 37\$/an adhésion FEQ	150,00 \$ + 37\$/an adhésion FEQ
Introduction à la mycologie	Pour 1 séance	2h	35,00 \$	25,00 \$
Prêts à rester seuls!	Pour 1 séance	6h	60,00 \$	45,00 \$
Gardiens avertis	Pour 1 séance	8h	65,00 \$	50,00 \$
Héros en 30	Pour 1 séance	1h	10,00 \$	Gratuit
Yoga Vinyasa	Pour 11 à 13 séances	1 fois/semaine	155,00 \$	140,00 \$
Pilates pour débutants	Pour 11 à 13 séances	1 fois/semaine	155,00 \$	140,00 \$
Yoga : 108 salutations au soleil	Pour 1 séance	2h30	20,00 \$	Contribution volontaire
Sports de raquette	Pour 10 séances	1h30	N/A	85,00 \$ + tx
Hockey-balle	Pour 10 séances	2h	N/A	85,00 \$ + tx
Tennis (parascolaire)	Pour 7 séances	1 fois/semaine	N/A	160,00 \$
Cours de soccer (parascolaire)	Pour 10 séances	1h05	N/A	130,00 \$ + tx
Cours de hockey-balle (parascolaire)	Pour 10 séances	1h05	N/A	130,00 \$ + tx
Cuistots Pédago	3 ateliers (journées pédago. du lundi)	2h	120,00 \$	100,00 \$
1, 2, 3... Jardinez!	1 atelier	2h	N/A	15,00 \$ adultes 10,00 \$ enfants
Atelier sécurité aquatique et nautique	1 atelier	2h	10,00 \$	Gratuit
Soccer-Deck (parascolaire)	Pour 10 séances	1 fois/semaine	N/A	150,00 \$
Deck-Hockey (parascolaire)	Pour 10 séances	1 fois/semaine	N/A	150,00 \$
Spikeball (parascolaire)	Pour 7 séances	1 fois/semaine	N/A	160,00 \$
Initiation au skateboard	Pour 6 séances	1 fois/semaine	190,00 \$	160,00 \$
Initiation à la trottinette freestyle	Pour 6 séances	1 fois/semaine	190,00 \$	160,00 \$
Sport en famille : Badminton	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	35,00 \$ enfant 70,00 \$ adulte	25,00 \$ enfant 50,00 \$ adulte
Sport en famille : Volleyball	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	35,00 \$ enfant 70,00 \$ adulte	25,00 \$ enfant 50,00 \$ adulte
Sport en famille : Pickleball	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	35,00 \$ enfant 70,00 \$ adulte	25,00 \$ enfant 50,00 \$ adulte
Sport en famille : Dek-Hockey	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	35,00 \$ enfant 70,00 \$ adulte	25,00 \$ enfant 50,00 \$ adulte
Sport en famille : Futsal	Pour 12 à 14 séances	1 fois/semaine	35,00 \$ enfant 70,00 \$ adulte	25,00 \$ enfant 50,00 \$ adulte

**ANNEXE « G »
LOCATION D'INFRASTRUCTURES**

Descriptions	Unités	Tarifs	
		Non-résident	Résident
Terrain de soccer	Par heure	15,00 \$ (taxes en sus)	
	Par jour	100,00 \$ (taxes en sus)	
	Pour la fin de semaine (samedi matin 8h au dimanche soir 23h)	175,00 \$ (taxes en sus)	
	Du vendredi 17h au dimanche soir 23h	230,00 \$ (taxes en sus)	
Terrain de balle	Par heure	15,00 \$ (taxes en sus)	
	Par jour	100,00 \$ (taxes en sus)	
	Pour la fin de semaine (samedi matin 8h au dimanche soir 23h)	175,00 \$ (taxes en sus)	
	Du vendredi 17h au dimanche soir 23h	230,00 \$ (taxes en sus)	
Glace et anneau de glace	Par heure	165,00 \$ (taxes en sus)	
	Par heure (pour 1 heure par semaine pour une récurrence minimum de 10 semaines consécutives (disponible uniquement pour l'organisation d'activités non offertes par la Municipalité))	25,00 \$ (taxes en sus)	
	Grande glace + anneau avec location de salle (3h d'accès)	155,00 \$ (taxes en sus)	
Pump track	Par heure	30,00 \$ (taxes en sus)	20,00 \$ (taxes en sus)
	Pour 4 heures	95,00 \$ (taxes en sus)	70,00 \$ (taxes en sus)
	Par jour	160,00 \$ (taxes en sus)	130,00 \$ (taxes en sus)
Surface de Deck-Hockey	Par heure	30,00 \$ (taxes en sus)	20,00 \$ (taxes en sus)
	Pour 4 heures	95,00 \$ (taxes en sus)	70,00 \$ (taxes en sus)
	Par jour	160,00 \$ (taxes en sus)	130,00 \$ (taxes en sus)
		Non-résident	Résident
Salle Le Stardien (2 ^e étage)	Par jour	280,00 \$ (taxes en sus)	235,00 \$ (taxes en sus)
	Pour 4 heures	130,00 \$ (taxes en sus)	110,00 \$ (taxes en sus)
	Par heure (session) (pour 1 heure par semaine pour une récurrence minimum de 10 semaines consécutives (disponible uniquement pour	25,00 \$ (taxes en sus)	25,00 \$ (taxes en sus)

	l'organisation d'activités non offertes par la Municipalité))		
	Pour les réunions, autres que les réunions festives, des organismes de Saint-Denis-de-Brompton reconnus par le conseil municipal	Gratuit	
Salle A ou B (rez-de-chaussée)	Par jour	180,00 \$ (taxes en sus)	120,00 \$ (taxes en sus)
	Pour 4 heures	80,00 \$ (taxes en sus)	60,00 \$ (taxes en sus)
	Par heure (pour 1 heure par semaine pour une récurrence minimum de 10 semaines consécutives (disponible uniquement pour l'organisation d'activités non offertes par la Municipalité))	25,00 \$ (taxes en sus)	25,00 \$ (taxes en sus)
	Pour les réunions, autres que les réunions festives, des organismes de Saint-Denis-de-Brompton reconnus par le conseil municipal	Gratuit	
Abri extérieur (préau)	Par jour	135,00 \$ (taxes en sus)	80,00 \$ (taxes en sus)
	Pour 4 heures	70,00 \$ (taxes en sus)	45,00 \$ (taxes en sus)
Sous-location du Sous-sol de l'église	Par jour	280,00 \$ (taxes en sus)	235,00 \$ (taxes en sus)
	Pour 4 heures	130,00 \$ (taxes en sus)	110,00 \$ (taxes en sus)
	Par heure (pour 1 heure par semaine pour une récurrence minimum de 10 semaines consécutives (disponible uniquement pour l'organisation d'activités non offertes par la Municipalité))	25,00 \$ (taxes en sus)	25,00 \$ (taxes en sus)
	Pour les réunions, autres que les réunions festives, des organismes de Saint-Denis-de-Brompton reconnus par le conseil municipal	Gratuit	
Centre communautaire (Salle AFÉAS)	Pour les réunions, autres que les réunions festives, des organismes de Saint-Denis-de-Brompton reconnus par le conseil municipal	Gratuit	
Gymnase	Minimum 10 heures	25\$/heure (taxes en sus)	
	Entre 1 heure et 9 heures	30\$/heure (taxes en sus)	
	Pour un OBNL reconnu dispensant des cours offerts à l'ensemble de la population durant un minimum de 10 séances : Tarif par séance d'un maximum de 3 h consécutive	25\$/séance	